

Italie : un décret pour mettre un frein aux incroyables abus des régions

« *Des moeurs inqualifiables qui scandalisent le citoyen et discréditent l'image internationale de l'Italie* » : Mario Monti n'a pas de mots assez forts pour dénoncer une série de scandales sur le train de vie des administrations régionales... et faire adopter, par le Conseil des ministres, un coup de frein sévère aux dépenses effrénées des régions.

Obligation leur sera faite de boucler leurs budgets en équilibre et de supprimer 600 postes de conseillers (sur 1396). Leurs salaires seront limités à 4800 euros par mois et à 6000 pour les présidents de région (au lieu de 14.000). Il sera interdit de cumuler les indemnités de fonction et des jetons de présence. Les partis devront publier leurs bilans régionaux. L'exécutif menace de supprimer jusqu'à 80 % des transferts de l'État aux collectivités territoriales qui ne se montreraient pas « vertueuses ».

Plusieurs régions dépassent de loin la moyenne nationale. Le conseil régional de Sicile engloutit 168 millions d'euros par an, celui du Latium 138 millions d'euros, 104 millions en Sardaigne. Contre seulement 74 millions au Piémont et 67 millions en Lombardie, pourtant industriellement plus développés.

La problématique du poids et des dérives financiers des régions, déjà criant en Espagne, se trouve ainsi étalée en Italie. Avant la France ?